

Paris, le 25 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIF DE SÉCURISATION MIS EN PLACE PAR LA PRÉFECTURE DE POLICE

DANS LE CADRE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

POUR LES MATCHS DE FINALE ET FINALE DE BRONZE LES 27 ET 28 OCTOBRE

La Coupe du monde de Rugby 2023, organisée en France depuis le vendredi 8 septembre, s'achèvera le samedi 28 octobre 2023 avec le match de la finale.

Le Stade de France à Saint-Denis accueillera les matchs de la finale de bronze entre l'Angleterre et l'Argentine le vendredi 27 octobre et la finale entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud le samedi 28 octobre (coup d'envoi à 21h).

Un dispositif de sécurité est mis en place : l'engagement des forces de sécurité et de secours, déjà très important pour répondre aux enjeux d'un tel événement, se densifie pour les derniers matchs de la compétition.

● **Stade de France :**

Accès au Stade de France :

Les portes du Stade de France ouvrent 3 h avant le début du match. Veillez à vous présenter aux portes d'accès au plus tard 1 h avant le coup d'envoi.

Différentes modalités d'accès en transport en commun permettent de rejoindre le Stade de France. En fonction de la porte d'entrée au stade indiquée sur le billet d'entrée pour un match, certains itinéraires doivent être privilégiés :

- Portes A, B, C, D, E et H (Est du Stade) : emprunter le **RER B** direction « Mitry-Claye » jusqu'à la station « La Plaine – Stade de France » ou la ligne de **métro 12** direction « Mairie d'Aubervilliers » jusqu'à la station « Front populaire ».
- Portes J, K, L, N, R et S (Nord du Stade) : emprunter la ligne de **métro 13** direction « Saint-Denis Université » jusqu'à la station « Saint-Denis – Porte de Paris ».
- Portes T, U, X, Y et Z (Sud-Ouest du Stade) : emprunter le **RER D** direction « Creil » jusqu'à la station « Stade de France – Saint-Denis ».

Il est conseillé de se tenir informé en temps réel des recommandations émises par les transporteurs pour rejoindre le Stade, depuis les gares.

Les horaires des derniers métros et RER sont consultables en direct sur les sites de la RATP, Transilien, SNCF et annoncés par le Stade de France.

Les modalités d'accès en vélo ou taxi, et autres informations détaillées sont également consultables sur la page dédiée du site de la préfecture de Police :

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/rugby-coupe-du-monde-2023>

Les voyageurs sont vivement encouragés à acheter leur billet de transport retour avant d'arriver au stade, pour éviter les files d'attente au moment du départ.

Mesures de sécurité :

- Dans un périmètre institué par arrêté préfectoral autour du Stade de France, sont interdits :
- Les rassemblements de nature revendicative ;
- Le port, le transport et l'utilisation des artifices de divertissement, des articles pyrotechniques, des armes à feu, y compris factices, et des munitions, ainsi que de tous objets susceptibles de constituer une arme ou pouvant servir de projectile présentant un danger pour la sécurité des personnes et des biens ;
- L'accès des animaux dangereux en particulier les chiens des 1^{ère} et 2^{ème} catégories ;

Les personnes ont l'obligation, pour accéder par les points de pré-filtrage et de filtrage ou circuler à l'intérieur du périmètre, de se soumettre, à la demande des agents autorisés, à l'inspection visuelle des bagages et à leur fouille, à des palpations de sécurité ainsi qu'à la visite de leur véhicule ;

Les personnes qui, pour des raisons professionnelles, de résidence ou familiales, doivent accéder à l'intérieur du périmètre de protection et y circuler, sont invitées à se signaler auprès de l'autorité de police sur place.

- Un arrêté préfectoral autorise la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs afin d'assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la sécurité des rassemblements, la prévention des actes de terrorisme et la régulation des flux de transport, à Saint-Denis, dans le cadre de la rencontre.
- A compter de 20h30, et jusqu'à 21h, dans les débits de boissons situés aux abords du Stade de France rue Jules Rimet, la consommation d'alcool en terrasse et la vente à emporter ne seront plus autorisées. Il est conseillé de rejoindre les portes d'accès au Stade au moins une heure avant le coup d'envoi du match.

● Village rugby place de la Concorde à Paris :

Le Village Rugby ouvrira ses portes à compter de 14h, son accès est gratuit dans la limite de la jauge maximale, fixée à 10 000 personnes par jour.

Les conditions de circulation, de stationnement et de sécurité sont les suivantes :

- Un périmètre de sécurité de la Préfecture de police sera mis en place les jours des deux matchs le 27 octobre et le 28 octobre à partir de 13h00 jusqu'au lendemain à 01h00. Tout accès à ce périmètre sera interdit (véhicules motorisés, vélos) sauf pour les piétons pour lesquels des contrôles de sécurité seront effectués sur des points de passages obligatoires (voir la carte ci-dessous) pour accéder à la zone. Le stationnement sera également interdit sur ce périmètre.

Il est conseillé d'éviter de circuler dans le secteur Paris Centre / Concorde.

■ Pour venir au Village Rugby :

- En transports en commun, la gare Musée d'Orsay et les stations Palais Royal - Musée du Louvre, Invalides, Champs-Élysées - Clemenceau et Madeleine seront ouvertes. Attention, les stations Concorde et Tuileries seront fermées les 27 et 28 octobre à partir de 12h00.



La ligne 14 est par ailleurs complètement fermée au public en raison de travaux.

- A pied, les accès se feront par cours la Reine/avenue Churchill, quai des Tuileries après la passerelle Senghor, rue de Rivoli/rue Mondovi, rue Royale/rue Saint-Honoré via les points de passages obligatoires pour accéder à la zone (voir la carte ci-dessous).
- Un parking vélo gratuit et sécurisé de 500 places est mis en place rue de Rivoli, entre la rue Cambon et la rue Castiglione. L'accès au parking depuis la rue de Rivoli est à privilégier.



Pour obtenir toutes les informations concernant les restrictions de circulation et de stationnement liées au Village Rugby, consultez les sites : paris.fr/circulation-villagerugby, <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/rugby-coupe-du-monde-2023-0>, ou appelez le 3975.

Le dispositif de sécurité

Pendant toute la durée de cette compétition sportive, les services de la préfecture de Police sont mobilisés aux côtés des supporters et spectateurs français et étrangers, pour garantir leur sécurité et le bon déroulement des festivités. Un dispositif de sécurisation et d'anti-délinquance est mis en place aux abords du Village Rugby, ainsi que dans les gares et transports en commun, et plus généralement sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, notamment à proximité des lieux festifs (restaurants et débits de boissons) et hôtels.

Dans un périmètre institué par arrêté préfectoral autour de la place, sont interdits :

- Les rassemblements de nature revendicative ;
- Le port, le transport et l'utilisation des artifices de divertissement, des articles pyrotechniques, des armes à feu, y compris factices, et des munitions, ainsi que de tous objets susceptibles de constituer une arme ou pouvant servir de projectile présentant un danger pour la sécurité des personnes et des biens ;
- L'accès des animaux dangereux en particulier les chiens des 1^{ère} et 2^{ème} catégories ;

Les personnes ont l'obligation, pour accéder par les points de pré-filtrage et de filtrage ou circuler à l'intérieur du périmètre, de se soumettre, à la demande des agents autorisés, à l'inspection visuelle des bagages et à leur fouille, à des palpations de sécurité ainsi qu'à la visite de leur véhicule.

Les personnes qui, pour des raisons professionnelles, de résidence ou familiales, doivent accéder à l'intérieur du périmètre de protection et y circuler, sont invitées à se signaler auprès de l'autorité de police sur place.

Par ailleurs, compte tenu de la menace terroriste et dans le cadre du plan VIGIPIRATE, porté au niveau « urgence attentat » le 13 octobre 2023, des effectifs des forces d'intervention, déjà présents au stade de France, seront prépositionnés à proximité immédiate des villages rugby de Paris et de Saint-Denis, tout comme des équipes de déminage.

Utilisation d'aéronefs pour prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens

Un arrêté préfectoral autorise la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs, dans le cadre des deux derniers matchs de la compétition au sein du Village Rugby, afin d'assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la sécurité des rassemblements, la prévention des actes de terrorisme et la régulation des flux de transport.

Dans le cadre de ces deux matchs, l'autorisation de captation est délivrée du vendredi 27 octobre 2023 à 13h00 au samedi 28 octobre 2023 à 01h00 et du samedi 28 octobre 2023 à 13h00 au dimanche 29 octobre 2023 à 01h00.

Survol d'un hélicoptère biturbine autorisé au jour de la finale de la Coupe du monde de rugby 2023

À l'occasion de la finale de la Coupe du monde de rugby 2023, une société spécialisée a obtenu l'accord de la préfecture de Police pour le survol de Paris en hélicoptère le 28 octobre 2023 entre 17h50 et 18h20 au-dessus de Paris. L'hélicoptère réalisera des prises de vue des monuments suivants : Tour Eiffel, Invalides, Tour Montparnasse, Musée du Louvre, Grand Palais, Arc de Triomphe, Sacré Cœur avant de sortir de la capitale par la porte de la Chapelle en direction du Stade de France, terminant le survol en Seine-Saint-Denis.

● Village rugby place Victor Hugo à Saint-Denis :

Un village rugby est également ouvert à Saint-Denis aux pieds de la basilique, accessible via la rue de la Légion d'Honneur, la rue Gabriel Péri, et la rue Jean Jaurès, dans la limite d'une jauge fixée à 5000 personnes.

Le village est accessible depuis Paris en empruntant la ligne 13 en direction de « Saint-Denis Université », jusqu'à la station « Basilique de Saint-Denis ».

Contact presse préfecture de Police

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris